

JOURNAL DE LYON

REDACTEUR EN CHEF :

M. A. SCHNÉGANS

ADMINISTRATION ET BUREAU
A LYON
41 — rue de l'Hôtel-de-Ville — 41

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34.

ÉDITION DU SOIR

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34.

LE GÉRANT :
G. THÉNÉSY

Ville de Lyon
Département du Rhône
Agréés des artemes



Trois mois	9 fr.	Six mois	18 fr.	Un an	36 fr.
—	10 fr.	—	20 fr.	—	40 fr.
—	12 fr.	—	22 fr.	—	48 fr.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste à l'ordre du gérant. Toute lettre non affranchie sera rigoureusement refusée.

Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

NOUVELLES DU JOUR

29 janvier.

Aurons-nous un vice-président de la République? La chose est douteuse; mais nous sommes assurés, paraît-il, d'avoir bientôt un « dauphin de France ». C'est le titre que prendrait le comte de Paris à la suite de son entrevue projetée avec le roi. On croit rêver en lisant ces détails très-sérieusement racontés, discutés, commentés par les divers organes de la presse royaliste. Toujours prêts à rappeler les représentants de la gauche au respect du pacte de Bordeaux, proclamant bien haut la trêve des partis, orléanistes et légitimistes n'en continuent qu'avec plus d'assurance et de sans-façon à débattre publiquement les conditions possibles et les probabilités de la fusion qui doit assurer le bonheur des générations futures. Le duc d'Annamale seul, dit-on, s'opposerait encore à cette réconciliation si désirée des deux branches de la maison de Bourbon, et qu'on a cru sur le point de s'accommoder tout récemment. Bien qu'on ne puisse raisonnablement demander aux princes, dont la personnalité est si souvent mise en jeu, de démentir l'un après l'autre tous les bruits de maladroits amis se plaçant à mettre en circulation, il serait temps cependant qu'ils déclarassent hautement si, oui ou non, ils encouragent ou s'ils désavouent le zèle inconsidéré de leurs partisans. Nous partageons, à cet égard, l'opinion de l'Indépendance belge qui se demande, à propos de ces rumeurs et des intrigues que l'on mène autour des princes, si l'attitude du duc d'Annamale, dont le nom est mêlé à toutes ces histoires, est suffisamment nette.

Pourquoi, dit le journal belge, le duc d'Annamale se borne-t-il aussi obstinément à de petites démonstrations auxquelles personne n'accorde une portée sérieuse et que le public, pris en masse, est plutôt tenté de suspecter, comme si elles n'étaient destinées qu'à masquer des desseins inavoués et, dans l'état actuel des choses tout au moins, — inavouables? Il est regrettable qu'après la triste mise en scène de leur entrée à la Chambre, les princes d'Orléans et le duc d'Annamale en particulier n'aient pas compris à quel degré ils se sont diminués dans l'opinion publique.

Conférer au duc d'Annamale la vice-présidence ou la cas échéant, la présidence de la République serait, au surplus, de la part de l'Assemblée nationale, un acte de provocation envers le pays. Elle a, malgré ses écarts, donné trop de preuves de son patriotisme et de son honnêteté, pour que de sa main parte jamais, nous voulons l'espérer, le signal d'une agitation, dont les conséquences pourraient être la guerre civile et le retour offensif des Allemands.

Constatons, à ce propos, le chemin que fait l'idée du « rachat de la France ». On connaît déjà la proposition déposée par M. Bouisson dans la dernière séance de la Chambre, et aux termes de laquelle l'Assemblée nationale ouvrirait une souscription pour recueillir les versements destinés au paiement de l'indemnité de guerre. Un autre projet, émanant de M. Deschamps, député de la Moselle, est également soumis à l'Assemblée. Il consiste à ouvrir, à partir du 1^{er} mars 1872, dans toutes les communes de France, un emprunt patriotique. Enfin d'autres embou-

maisons dues à l'initiative de citoyens que préoccupent avant tout les misères de la patrie, sont exposés chaque jour par la voie de la presse, qui s'associe avec une unanimité remarquable à l'entreprise généreuse des dames alsaciennes.

Le *Moniteur universel* publie, entre autres documents relatifs à cette œuvre patriotique, une remarquable lettre de M. Paul de Saint-Victor que nous reproduisons plus loin. Et ce n'est pas sans émotion que nous avons vu figurer, dans cette nomenclature déjà longue, les adhésions de plusieurs évêques, de commerçants, d'industriels, de professeurs, d'artisans, de citoyens appartenant, en un mot, à toutes les conditions et à toutes les nuances d'opinion politique.

Si nous pouvions avoir besoin d'encouragements pour nous unir dans cette même pensée de salut qui peut devenir un moyen d'apaisement et de conciliation, nous n'aurions qu'à méditer les lignes suivantes écrites par un Allemand, et que reprochait la *Correspondance étrangère*.

« Si la souscription nationale, que l'on est en train d'organiser réussit, ce sera pour nous une dette morale des plus graves; cet argent nous brûlerait les mains. Heureusement que l'égoïsme français est encore là pour nous sauver. »

Sachons faire mentir cet insultant présage.

Le règlement des indemnités que les Etats-Unis réclament devant le tribunal arbitral de Genève, commence à être préoccupé sérieusement les esprits en Angleterre. Les journaux s'appliquent à rassurer l'opinion sur les conséquences possibles de ces réclamations. L'un d'eux, justifiant les négociateurs qui ont signé le traité de Washington, fait ressortir que tous les prétentions exagérées formulées par les avocats des Etats-Unis devront être repoussées par les arbitres devant lesquels elles se produiront, par la simple raison que deux des articles de ce traité, sans parler des communications échangées avant sa conclusion, limitent leur compétence aux actes de déprédation commis par l'*Alabama* et les autres corsaires sortis des ports anglais.

On sait qu'au contraire le gouvernement des Etats-Unis voudrait rendre l'Angleterre responsable de tous les dommages indirectement causés à la marine marchande.

De Berlin on annonce que la Chambre des députés est arrivée, dans la discussion du budget, à celui des cultes. Préparé par M. de Mühlher et amendé par la commission, ce projet sera probablement défendu en bloc seulement par le nouveau ministre, M. de Falk.

La retraite de M. de Mühlher paraît, au reste, devoir bien simplifier les choses et l'on ne prévoit pas d'autre débat intéressant que celui qui doit porter sur le projet de loi transférant à l'Etat la surveillance des établissements d'instruction.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

Rouen, 27 janvier.
La chambre des mises en accusation a prononcé le renvoi devant la cour d'assises de M. Janvier de La Motte et de trois de ses coaccusés.
L'affaire viendra vers le 27 février.

— Ainsi, dit-il avec calme, vous voulez me quitter, Juliette; ou comptez vous aller? — Elle me fit signe de parler; je lui racontai nos plans; il m'écoutait d'un air de mécontentement sombre.
— Madame, fit-il avec fermeté en s'adressant à moi, ce projet est impraticable; je n'y consentirai jamais. Si ma femme le préfère, elle peut, quand elle le voudra, quitter ma maison pour la vôtre, ou pour quelque autre résidence à son choix. Elle aura toujours autant de confort, de luxe même que jadis, elle sera aussi libre que si elle était veuve; mais je ne permettrais jamais qu'elle me quitte pour gagner sa vie de quelque façon que ce soit.

Cette décision était sans appel; je regardai Juliette, ses yeux brillants d'espérance, presque de joie, et je repris moi-même quelque confiance dans l'avenir. — Docteur, ajoutai-je faiblement, aucune modification n'est-elle possible? — Il ne répondit rien. — Vous vous êtes aimés autrefois? — Madame, plus un mot!... — Etait-ce bien lui qui avait parlé? Il arpentait l'appartement d'un bout à l'autre; muettes et tremblantes, nous osions à peine le regarder. Il s'arrêta pourtant et s'accouda de nouveau sur la cheminée. — Madame, reprit-il, vous voudrez bien m'excuser, si la position bizarre dans laquelle je me trouve m'entraîne malgré moi à des façons d'agir, qui peuvent vous paraître blessantes; j'en suis désolé, et vous prie encore une fois de me pardonner. Je vais maintenant, si vous le permettez, dire devant vous quelques mots à ma femme... Juliette, continua-t-il d'un air froid et comme s'il se fût adressé à une étrangère, je vous ai prévenue il y a cinq ans que ce n'était pas moi qui étais inexorable, que c'était la destinée, et que je la voyais nous mener desormais durerait probablement jusqu'à ma mort, je vous répète la même chose aujourd'hui. Toutefois pendant ces cinq ans vous avez vécu

ANGLETERRE.
Londres, 27 janvier.
On mande de Java, 27 janvier : Les inondations prennent un caractère menaçant. Jusqu'ici personne n'a péri. Les affaires sont en partie suspendues. Les communications avec la rade sont interrompues par la tempête.

BRUXELLES, 27 janvier, soir.
L'Alcazar donnera samedi prochain, 3 février, une représentation au bénéfice de la souscription nationale des femmes de France.

ESPAGNE.
Madrid, 27 janvier, soir.
Malgré des démentis répétés, les bruits de crise ministérielle continuent. La *Epoca* croit que le ministère sera modifié avant les élections. L'*Imparcial* pense que ce changement se bornera, pour le moment, à l'entrée au ministère de la guerre du général Zabala ou du général Serrano Bedoya, en remplacement de M. Gaminedo, dont la maladie se prolonge.

ITALIE.
Rome, 27 janvier.
La commission des quinze a approuvé le projet d'emprunt de 300 millions.
A la suite de l'occupation de la basilique de San-Vitale, expropriée par ordre du gouvernement, le cardinal-vicaire a protesté par écrit au nom du pape contre la présence de la force armée.

Le *Voce della Verità* dit qu'à la suite de cette protestation, le préfet promet de suspendre l'exécution du décret; cependant quatre gendarmes sont restés pour garder cette église pendant la nuit du jeudi au vendredi.
Le nouveau journal, *l'Espérance de Rome*, a paru. Il a pour rédacteurs MM. Hyacinthe, Hubert et Frierlich; son programme est : Guerre aux institutions catholiques! — (Voir la suite des dépêches à la 3^e page.)

LE ROLE DE M. THIERS

Une de ces pasquinades dont est coutumier le feuilleton du *Figaro* représentait naguères, en vers plus ou moins spirituels, M. Thiers jouant à la royauté. C'est, au contraire, de ne pas faire assez le roi que nous lui adresserions, nous, le reproche. De la part de républicains décidés, et de l'encontre d'un président de République, la boutade semble plus que paradoxale. Ecoutez cependant et vous ne la trouverez que juste.

Qu'est aujourd'hui M. Thiers? Quelle est sa situation politique? M. Thiers est un grand citoyen placé par son patriotisme, par ses talents, par les circonstances, dans une position unique, bien faite pour enflammer et contenir à la fois la plus noble ambition. Dans un instant d'indiscrète détresse, le pays lui a dit : Rendez-nous le calme au dedans et la paix au dehors, soyez notre caution devant l'Europe! Dirigez la réorganisation de la France ébranlée et servez-lui de répondant envers l'étranger, envers l'ennemi! C'était la juste récompense d'une admirable campagne politique contre l'empire, de l'opposition prophétique à cette guerre insensée. C'était le couronnement d'une carrière illustrée par mille services et les plus éclatantes preuves d'intelligence et de sens politiques.

Pour marquer mieux encore cette situation éminente, l'Assemblée nationale a fait à M. Thiers une place à part. Durant un provisoire qui forme pourtant toutes les questions de réserve de gouvernement, elle l'a proclamé président de la République. M. Thiers n'est pas ministre. M. Thiers n'est pas président d'un conseil des ministres devant une assemblée omnipotente. M. Thiers est chef de la République et ses

pouvoirs dureront autant que les députés qui les lui ont conférés. Singulière combinaison sans doute et qui déroute un peu les casuistes jurés en matière de droit républicain, mais situation forcément amenée par les événements les plus inouïs et les nécessités les plus pressantes! La vérité est que M. Thiers est l'homme nécessaire dans la crise que nous traversons; nécessaire pour tous, nécessaire particulièrement pour ceux qui ne voient que dans la République le salut de la France. Nous en avons trop souvent dit les raisons pour y revenir maintes fois.

Aussi les infatigables intuitions du pays sont-elles allées le choisir et, malgré bien des répugnances, les bonnes intentions de la majorité ont-elles consacré le choix du pays. Le vote de la proposition Rivet n'a pas eu d'autre sens.
Les événements ont donc fait à M. Thiers un rôle qui n'a pas d'analogie dans l'histoire. Ils lui ont confié une mission sans précédent et donné, pour la remplir, une puissance toute morale, mais égale aux plus grandes forces matérielles. Il pèse sur le pays, sur les partis, sur l'Assemblée, leur résumé et leur image, de tout le poids de sa nécessité même. La simple menace de sa retraite équivalait pour chacun et pour tous à la plus impérieuse des sommations. C'est par ce moyen singulier et irrésistible qu'il peut imposer le bon sens, le calme, le travail et maintenir cette vie indispensable à notre guérison.

M. Thiers est plus et moins qu'un président de République, et plus et moins aussi qu'un roi constitutionnel. C'est là l'originalité, la grandeur et aussi la difficulté de son rôle. Celui de Washington, président à la naissance des Etats-Unis, était moins complexe s'il était aussi haut.

De par sa responsabilité, M. Thiers doit diriger effectivement et activement le gouvernement. De par sa situation unique, il doit rester un modérateur, un pondérateur, un arbitre, aussi supérieur que possible aux choses et aux hommes à travers lesquels il agit; mélange de fonctions politiques, contradictoires en quelque sorte et qui pourtant il doit toutes également remplir. Or, la première condition pour y arriver, c'est de se tenir très-haut, très-loin des questions et des débats où la politique gouvernementale n'est pas directement engagée. Si comme l'y poussent ses ardeurs juvéniles et ses incomparables talents de discussion, M. Thiers se lance dans la mêlée journalistique, tout est compromis. Son impartialité peut s'altérer, son prestige s'amoindrir, sa personne même s'écarter, et il doit conserver intacts pour le pays son impartialité, son prestige, sa personne. Les passions, comme les chances de l'homme politique ordinaire, lui sont interdites par le patriotisme. Il ne peut pas se retirer, donc il ne peut pas, sans une nécessité inéluctable, s'exposer aux incidents susceptibles d'amener sa retraite.

N'étoions-nous donc pas fondés à lui demander un peu plus du rôle de roi constitutionnel, c'est-à-dire de cette sérénité quasi olympienne, de ce calme majestueux qui ne se démentent que dans des occasions infiniment rares, pour des événements décisifs?

De prochain président de la République, du président de la République définitive, nous exigerions tout autre chose. A M. Thiers relevant la France et fondant la République nous ne devons souhaiter que cela.

Le rachat de la France.

Le mouvement en faveur de l'œuvre du rachat de la France semble devoir prendre de sérieuses proportions à Lyon et dans la région. Il nous revient de divers côtés qu'on s'occupe activement, dans des milieux très-différents, des projets mis en avant, à la Chambre et dans la presse, et que l'on cherche à organiser à Lyon même un centre d'action. Nous espérons que cette œuvre patriotique aura pour effet, non pas seulement d'avancer l'honneur de notre libération, mais encore et surtout de raviver dans les cœurs de tous l'idée de PATRIE, si douloureusement obscurcie par nos querelles de parti, et nous avouons que nous attachons un plus grand prix encore à ce résultat moral qu'au plus brillant résultat matériel.

Nous nous empressons d'enregistrer les communications que nous recevons au sujet de cette œuvre de délivrance nationale.

Voici d'abord la note que nous envoie le conseil de famille d'une des compagnies de l'ancienne garde nationale :

La 3^e compagnie du 3^e bataillon de l'ex garde nationale sédentaire de Lyon, dans sa réunion du 28 janvier, a décidé à l'unanimité des membres présents que les 1,237 fr. 35 c. qui restaient en caisse, seraient répartis de la manière suivante : 500 francs à l'œuvre patriotique du rachat de la France.

Le reste en livres de la caisse d'épargne aux enfants des familles nécessiteuses et en secours dans la circonscription de la compagnie.

Nous remercions à cette compagnie! Voilà un exemple que d'autres conseils de famille voudront sans doute imiter.

Un de nos amis nous cite un petit fait, touchant dans sa simplicité enfantine. Ces jours derniers un jeune élève de neuvième du lycée de Lyon rapportait à ses parents son certificat trimestriel, qui se trouvait être excellent. Sa mère, pour le récompenser, lui donna un franc pour s'acheter une galette. L'enfant revint, n'ayant dépensé qu'une partie de son petit pécule. Il rendit le reste à sa mère en lui disant : « Je n'ai pas tout dépensé, parce que je veux aussi donner quelque chose pour payer les Prussiens. »

En même temps que les dons, les propositions affluent. Voici une lettre que nous recommandons à l'attention de nos concitoyens :

Lyon, 24 janvier.

Monsieur le rédacteur en chef.

L'idée patriotique du rachat de la France fait son chemin. Chacun est prêt au sacrifice; on n'attend plus que l'impulsion décisive et l'organisation pratique qui doit assurer à cette œuvre un éclatant succès; si elle ne devait pas aboutir à une imposante manifestation nationale, mieux vaudrait ne pas l'entreprendre. Mais non, elle réussira; j'en ai pour garant l'avenir avec laquelle cette sainte pensée, venue de notre chère Alsace, a été accueillie du reste de la France. Nancy déjà promet un million. Que fera la cité lyonnaise? J'ai l'intime conviction qu'elle ne restera pas au-dessous de sa vieille renommée de patriotisme. Et, pour commencer (puisque chacun a son plan), je recommande à mes concitoyens, par l'intermédiaire de votre honorable journal, une idée qui vient de me frapper l'esprit.

Dès à présent, et en attendant mieux encore, Lyon peut offrir à la France trois millions, sans bourse délier.

La cour de cassation vient de prononcer son arrêt, qui est définitif, sur la question de l'impôt de guerre. L'impôt, illégalement perçu, doit nous être restitué. Or, cette somme est sortie de nos bourses, et personne ne comptait l'y voir rentrer. Chacun de nous s'est d'avance résigné à en faire le sacrifice et l'a rayé de son budget domestique. — Que les Lyonnais consentent simplement à n'y rien changer, et nous en acceptant la restitution inespérée que pour la consacrer à la rançon du pays.

Ces trois millions n'ont pu servir, hélas! à

sauver la France; ils pourront, pour leur faible part, contribuer à la racheter.
« Votre fièle abonné,
« G. H. »

Ce projet mérite assurément qu'on le mette. Dans les environs de Lyon, à Bourg, à St-Etienne, même mouvement. Voici une lettre adressée aux lycéens de St-Etienne par les élèves du lycée de cette ville :
St-Etienne, 27 janvier.

Monsieur le rédacteur,
Les élèves du lycée de St-Etienne, voulant s'associer à l'appel patriotique fait à la France tout entière, en vue de hâter la libération du territoire encore occupé, ont organisé une souscription dont ils ont l'honneur de vous adresser le montant. Cijoint, 400 fr.

LES ÉLÈVES DU LYCÉE.

Voici d'autres part une lettre qui a été adressée, par M. le directeur de l'École normale de Bourg, à M. l'inspecteur d'académie, le 28 janvier 1872.

Monsieur l'inspecteur d'académie, L'École normale de l'Ain, voulant participer à la libération du sol français, vient, du consentement unanime des maîtres et des élèves, de prendre les résolutions suivantes, que je m'empresse de porter à votre connaissance.

1^o Les maîtres s'engagent à verser au Trésor, pendant six mois, à partir du premier février prochain, le vingtième de leur traitement mensuel; — Soit pour six mois : 262 fr. 40 c.

2^o Les élèves offrent de payer chacun s'ils le peuvent, pendant la même période, un sou par jour ou 1 fr 50 c. par mois; — Soit pour six mois : 378 fr.

Si aux sommes précédentes on ajoute celle de 50 fr. environ offerte par les enfants de l'École au lycée, on arrive au total de 720 fr. 50 c.

Je prie, Monsieur l'inspecteur d'académie, de vouloir agréer, de la part de tous les élèves, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Le directeur, MOULINS.

Tous ces faits montrent à quel point le mouvement en faveur du rachat de la France se répand et se généralise. Nous espérons que, d'ici peu de jours, nous serons en mesure d'indiquer à nos lecteurs par quel moyen pratique on arrivera à la diriger et à lui faire pratiquer tout ce qu'il promet.

L'ŒUVRE DE LA RÉDEMPTION

M. Paul de Saint-Victor adresse au *Moniteur*, touchant la souscription nationale organisée pour le rachat de la France, la lettre suivante :
La grande idée inspirée par les nobles femmes de l'Alsace et si hautement arborée par M. Paul Dalloz, a rallié des milliers de cœurs. Elle fait le tour de la France en attendant qu'elle fasse celui de l'Europe. Les villes l'adoptent, les évêques la prêchent, les journaux la propagent, les corporations y souscrivent, les enfants même viennent à elle dans les collèges et dans les écoles. C'est une traînée de sympathies, de dévouements, de générosités, d'enthousiasmes qui s'enflamme et fait explosion de tous les côtés.

Le patronage choisi pour cette grande œuvre est irrésistible. Quelle pure et touchante pensée, que celle de faire tendre par les mains des femmes, aux dons de la foule, le casque brisé de la France! Elles ont le génie de la quête, la séduction de l'aumône. L'amour du pays se transforme naturellement en charité dans leurs âmes. N'est-ce pas sous les traits d'une femme qu'on se figure et qu'on représente la patrie?

Nous sommes sous le coup d'une inexorable contrainte. Après avoir abattu la France par ses armes, la Prusse veut l'achever par la ruine; après avoir remis le glaive au fourreau, elle a tiré sur sa victime le couteau féroce de Shylock. L'éternel déshonneur de sa victoire sera la guerre transformatrice que elle a fait subir au vaincu. La moue transformatrice est une sanglante et cupide affaire, elle méprise cynique du la gloire considérée par elle comme une « non valeur », les causes devenues l'ouillage lucratif d'une usine de mort et d'assure, l'indemnité de la défaite portée au chiffre d'une spoliation qui fut reculée le cadavre et fémin l'esprit, le *Ve Victis* du Brennus barbare traduit par un *Barème* implacable, voilà l'exemple

pouvoir même remuer.
— Et sa femme? demanda-t-elle avec anxiété.
— Elle est près de lui.

Nous nous regardâmes sans ajouter un mot; Michel était très-ému; j'ai si bien bouleversée moi-même par cette nouvelle inattendue, que je ne songeais pas à lui en demander davantage.
Le docteur Fauvel fut très-malade pendant plusieurs semaines, sa vie paraissait suspendue à un fil; enfin la fièvre cessa, nous le crâmes sauvé, et la convalescence, quoique lente et pénible, commença. J'allais chaque jour au chalet dans l'intervalle des deux visites qu'y faisait mon mari; mais il se passa longtemps avant que je pusse embrasser Juliette. Je restai frappée de surprise en la retrouvant; toute sa personne avait subi une complète transfiguration; ses yeux brillaient d'une joie pure, sa démarche était ferme et vive.

« Etait-ce bien là cette femme languissante et découragée que j'avais consolée si souvent? Je ne pouvais en croire mes yeux. Pourtant, enfermée depuis de longues semaines dans une chambre de malade, elle passait, me racontait Michel, des nuits entières sans songer à prendre le moindre repos, soignant son mari avec une vigilance incessante et un infatigable dévouement.
Les progrès de cette convalescence furent d'abord imperceptibles; la faiblesse du malade était si grande, qu'au bout de cinq ou six semaines il pouvait à peine rester assis sur son lit pendant quelques heures. C'est alors que je fis pour la première fois admettre auprès de lui.
(A suivre.)

(Revue des Deux-Mondes.)

FRUILLÉTON DU JOURNAL DE LYON DU 30 JANVIER 1872. (4)

HISTOIRE VRAIE

Il fit quelques pas dans la chambre, regarda autour de lui comme s'il eût éprouvé un vague désir de se soustraire par la fuite à la nécessité de répondre, et souriant d'une façon étrange : — Quoique cette question me soit faite par une femme, dit-il avec effort, et que cette femme soit vous, madame, à qui j'ai tant d'obligations, il m'est absolument impossible d'y répondre.

— Voulez-vous que je vous laisse avec Juliette? Peut-être aimeriez-vous mieux lui parler sans témoins? Je me disposai à sortir de la chambre. Le docteur se plaça devant moi; je levai les yeux sur lui, et fus de nouveau épouvantée : à ce moment, il me fit l'effet d'un possédé luttant contre un démon infernal.

— Pour l'amour de Dieu, ne vous quittez pas; restez ici, je parlerai devant vous, cela ne durera plus longtemps.
— Il est temps d'en finir en effet, — et je lui montrai la malheureuse femme encore privée de sentiment.
Le docteur courut à elle. Pendant que je cherchais à la ranimer, il couvrit ses mains de baisers; mais lorsqu'elle ouvrit les yeux il se releva vivement, et reprit la place qu'il occupait d'abord.

paisible et en sûreté... en sûreté, répéta-t-il, avec une légère pause, sous mon toit où je puis vous protéger mieux que partout ailleurs.
La protéger!... Je lui racontai alors les insultes auxquelles elle était journellement exposée, combien elle était peu épargnée par la calomnie. Cette révélation à laquelle il ne s'attendait guère, produisit un effet terrible sur M. Fauvel. — Allez, pardonnez-moi! Oh! pardonnez-moi de vous avoir épousée! Quelle réparation puis-je vous faire maintenant? La seule qui soit en mon pouvoir est de vous rendre veuve!

— Et vous, docteur? m'écriai-je.
— Il frissonna et s'arrêta brusquement, sa figure était douloureusement contractée; mais il reprit aussitôt tout son empire sur lui-même. — Madame, ce que vous m'apprenez là m'afflige profondément; ne pourrions-nous trouver quelque moyen de porter remède à cet état de choses?

Je réfléchis un moment et ne trouvant rien de mieux à lui proposer que de se rendre à pied avec sa femme le dimanche à l'église; ai-je besoin d'ajouter que, sous le désir de faire taire les méchants propos, se cachait, en dépit de tout ce que je venais d'entendre, un reste d'espoir?

— Je le ferai, dit M. Fauvel gravement, si vous y consentez, Juliette, oui; puis-je savoir à présent si vous voulez revenir dès aujourd'hui à la maison?

— Elle fit un signe d'assentiment.
— Pour y revenir, votre ancienne vie, dans les mêmes conditions, sans aucun changement?

— Je rentrerai, n'importe à quelles conditions.
— Merci, reprit-il d'une voix émue, cela vaut mieux, croyez-moi.
Un moment de silence s'ensuivit; Juliette s'efforçait de paraître calme.
Le docteur prit son chapeau et se dirigeait vers la porte, quand elle se leva et le saisit par

la main.
— Paul, dites-moi seulement, et je pourrai alors supporter tout le reste..., dites-moi, m'avez-vous jamais aimée?

— Si je vous ai aimée! Oh! ma chère Juliette!

— Quel pourrait rendre l'inexprimable tendresse que renfermaient ces simples paroles?

— Et... m'aimiez-vous encore?

— Plus que jamais!

Il paraissait saisi par la douleur et l'émotion.
— Alors, tout est bien, Dieu soit loué! Ah! que je suis heureuse!

— Elle se jeta dans mes bras. Le docteur était parti.

III.
M^{me} Fauvel entra immédiatement chez elle, selon sa promesse, et se remit à vivre exactement comme par le passé; tout marchait absolument de même, sauf que chaque dimanche matin son mari se présentait à sa porte, et qu'ils allaient ensemble jusqu'à l'église sans échanger un mot. Après avoir entendu le service divin à côté l'un de l'autre, ils retournaient de la même façon au chalet.

La médecine fut réduite à se taire. M. Fauvel venait, comme il en avait contracté l'habitude, prendre le thé avec nous, jouait aux échecs avec mon mari, et causait de mille choses sans que jamais la moindre allusion fût faite par l'un de nous à la scène si singulière qui avait eu lieu devant moi. Juliette se portait à merveille, et reprégnait même une espèce de gâté; les dernières paroles de son mari semblaient lui avoir rendu la force et le courage de vivre. La santé du docteur, au contraire, déclina visiblement. Il suivit pourtant, nous di-ait-il, avec exactitude les prescriptions de Michel; celui-ci redoublait envers son ami d'attentions de tout genre et

doit donc s'efforcer de surmonter les obstacles par lesquels la compagnie française entrave la rapidité des communications entre les deux pays...

CHRONIQUE

Les funérailles de M. Arlés-Dufour ont eu lieu hier à Oullins au milieu d'un concours considérable. Quatre mille personnes au moins...

Un journal de notre ville rapporte les paroles suivantes qu'aurait prononcées M. Pascal, notre nouveau préfet...

« Je respecterai toujours les élus du suffrage universel, quelle que soit leur couleur politique. »

On parle d'une interpellation qui serait faite aujourd'hui lundi à l'Assemblée, au sujet de la situation de M. Valentin.

On lit dans la Liberté : M. Valentin, ex-préfet des Bouches-du-Rhône, est ce qu'on peut appeler un homme peu rancunier...

M. le baron Chaurand serait-il devenu député du Rhône? Depuis quelque temps cet honorable membre de l'Assemblée reçoit et dépose sur le bureau de la Chambre des pétitions diverses provenant, dit-on, d'habitants de Lyon...

M. le ministre de la guerre vient de prescrire de mettre en route immédiatement les jeunes soldats de la classe de 1870 appartenant au service des lignes télégraphiques...

Les généraux de division ont reçu du ministre de la guerre une circulaire pour les prier de vouloir bien lui signaler exactement à l'avenir les journaux publiés dans l'étendue de leurs commandements qui contiendraient des faits militaires, des nouvelles ou des assertions fausses...

Nous recevons la lettre suivante : Lyon, le 28 janvier 1872. Monsieur le directeur du Journal de Lyon.

Monsieur, La compagnie du chemin de fer, ainsi que les autres administrations de transport, viennent de donner ordre à leurs facteurs de signer l'enlèvement des colis à domicile sans l'apposition du timbre de 10 cent.

Cette décision, qui donne pleine satisfaction à notre lettre parue dans le numéro de votre journal du 3 courant, nous dispense de répondre à M. L... d'Avignon, ainsi qu'à M. Robin, qui se sont occupés de la question et qui se trouvent en contradiction avec nous.

M. Celler, ingénieur en chef de la voirie, vient de terminer les plans d'un pont en pierres, destiné à remplacer le pont Morand. Le nouveau pont ne se composera que de trois arches d'une extrême hardiesse et d'un magnifique dessin.

La direction de l'Exposition universelle de Lyon nous adresse la note suivante : « Le comité des Beaux-Arts de Paris, sous la présidence de M. Charles Blanc, directeur des Beaux-Arts au ministère de l'Instruction

publique, travaille avec une très-grande activité. « Les beaux-arts seront remarquablement représentés à l'Exposition universelle de Lyon. Un grand nombre de chefs-d'œuvre ont été déjà présentés au comité, composé de membres extrêmement compétents dont les noms suivent : Sculpture. — MM. Guillaumé, membre de l'Institut de France, directeur de l'Institut de France; Perraud, membre de l'Institut et Barye.

Peinture d'histoire. — MM. Pils, membre de l'Institut; Gérôme, membre de l'Institut. Paysage. — Corot et Chintreuil. Architecture. — Labrousse (Henri); Lhuillier, membre de l'Institut. Gravure. — Albert Barre, graveur général des monnaies.

M. Audibert, directeur de l'exploitation du chemin de fer de Lyon, a écrit au président de la commission du Quatre-Septembre pour être entendu. Il veut réfuter les accusations portées par M. de Serres contre la compagnie, que ce dernier a très-vivement attaquées au point de vue du transport des troupes, des vivres et des munitions, qui aurait laissé beaucoup à désirer.

On lit dans la Gazette des Tribunaux : M. Grandprent, ancien procureur général à la cour d'appel de Paris, vient d'être frappé par une douleur de famille à laquelle s'associeront tous les anciens collègues de l'honorable magistrat et tous ceux dont il a su mériter l'estime et la sympathie.

Mme Grandprent est morte hier soir, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Nous dédions les lignes suivantes aux débitants de tabacs : elles pourrout être utiles. Depuis quelques temps, un monsieur fort bien mis se présente chez les débitants, achète les meilleurs cigares et montre en les allumant une main fraîchement gantée et tout aristocratique.

Les engrenages à eau ou à la vapeur exigent de grandes précautions de la part des ouvriers attachés à leur emploi. Ces jours derniers, le sieur Jacquemet, ouvrier de l'usine à carder la soie, de M. Dupont, à Saint-Rambert, était occupé à guider la roue motrice des métiers, quand tout à coup l'arbre de transmission le saisit par la manche de sa blouse et l'entraîna dans son mouvement de rotation.

Les ouvriers témoins de l'accident arrêteront les engrenages et retireront le malheureux Jacquemet qui déjà se trouvait dans une position piteuse : il avait le bras gauche fracturé, plusieurs côtes brisées et le corps meurtri sur beaucoup de points. On l'a transporté à l'hôpital de St-Rambert; on espère que, malgré ses blessures, sa vie n'est pas en danger.

Nous empruntons à différents journaux les renseignements complémentaires suivants sur le terrible accident de chemin de fer survenu le 24 entre Cannes et Nice. Le 25 au soir, on n'avait encore pu retirer des bas-fonds du torrent de la Brague que les corps de six voyageurs dont nous avons donné les noms. Dix blessés, dont nous avons aussi cité les noms, ont été transportés à Nice ou laissés en route sur leur demande. Parmi ces blessés, trois le sont grièvement, une femme entre autres.

Les recherches continuent sous la direction des fonctionnaires et agents de la compagnie et des autorités de la ville accourus sur le lieu du désastre. On calcule que le train devait contenir trente personnes environ. Vingt-trois sont retrouvées, soit mortes, soit blessées ou sauvées.

Dieu fasse que le chiffre présumé soit erroné et que l'on ne trouve plus de victimes ! Le pont qui a cédé sous la pression simultanée des eaux et du train est, comme on le sait déjà, le pont dit de la Brague. Il est situé à 3 kilomètres d'Antibes, du côté de Nice. La route ferrée côtoie la mer en cet endroit.

La violence des vagues était telle, que les eaux du torrent étaient refoulées et, remuant leur cours, s'engouffraient sous le pont qu'elles ont démolie et soulevé au moment où le train passait. La locomotive, le tender et cinq wagons de voyageurs ont été précipités dans l'abîme, culbutés l'un sur l'autre et broyés.

Il n'est resté sur le bord que deux wagons de marchandises et le wagon du serre-frein. On cite le beau dévouement d'un jeune homme, M. Isnard, de Cagnes. Etant parvenu à échapper lui-même à la mort, il a sauvé une jeune fille emportée par les flots. Voyant ensuite une autre femme se débattre dans le courant, il s'est précipité de nouveau dans les flots pour arracher encore cette victime à la mort. Mais la violence du courant et le choc des eaux de la mer contre celles qui descendaient étaient tels qu'il fut forcé d'abandonner la malheureuse, qu'il avait énergiquement saisie au premier abord, et de revenir seul, épuisé et presque évanoui.

Le 24 au soir, toute la plaine qui s'étend du Var à Antibes, était inondée sur quelques points, et il tombait de plus une forte pluie; les clôtures du chemin de fer disparaissaient sous les eaux. Sur le talus de la voie en remblai du côté de Cagnes, plusieurs affaissements se sont produits.

Mais, dès le 25 au soir, l'immense nappe d'eau qui couvrait la plaine d'Antibes commença à s'écouler. Les tristes épaves de la catastrophe se montraient çà et là; c'était un spectacle navrant. Les autorités d'Antibes et une partie de la garnison (un bataillon du 27^e de ligne) ont concouru avec le plus grand dévouement au sauvetage des malheureux voyageurs.

La circulation des trains entre Antibes et Nice ne pourra être rétablie que dans deux ou trois semaines, car il s'agit de construire un pont. En attendant on transbordera les voyageurs et les marchandises en empruntant la route nationale qui se développe à côté de la voie de fer, et il n'en résultera, que quelque retard de peu d'importance dans l'arrivée.

Les mesures les plus prévoyantes sont prises depuis ce matin sur toute la ligne, de Fréjus à Menton. Des hommes d'équipe ou de l'entretien de la voie sont en permanence de distance en distance, ayant un drapeau rouge et vert et prêts à indiquer aux trains les endroits qui paraissent offrir quelque danger.

Les trains circulent d'ailleurs très-lentement, surtout aux points signalés comme pouvant être menacés soit par un éboulement, soit par des débris de roches. Inutile de dire que les autorités administratives compétentes ont, chacune en ce qui la concerne, procédé aux constatations d'usage et qu'une enquête va être ouverte.

Il est à peine utile d'ajouter que la nouvelle de cet horrible malheur a jeté la consternation dans toute la contrée.

Nous résumons de Nice les détails suivants sur l'épouvantable catastrophe arrivée jeudi soir au quartier du Port. Nous avons déjà annoncé qu'un bloc de pierre d'environ 100 mètres cubes s'étant détaché du flanc du rocher dit le Château-de-Nice, cette masse effrayante s'est précipitée sur une maison. Nous savons aujourd'hui que cette maison est la maison Baudouin; et que six personnes ont été tuées et six blessées.

Voici, d'après l'Ordre de St-Joseph-et-Lotrie, un aperçu de la situation des travaux sur la ligne ferrée de Bourg à Genève par Nantua : Sur la première section, entre Bourg et Simandre, les terrassements et ouvrages d'art sont à peu près terminés. Le souterrain au-delà de Ceyzériat est percé dans toute sa longueur. Mais la voie définitive n'est posée que sur cinq kilomètres environ, à partir de Bourg.

Les marchandises, bâtiments de voyageurs et leurs dépendances sont à peu près achevés aux stations de Ceyzériat et de Simandre. La plupart des maisons de gardes sont construites. En résumé, le degré d'avancement des travaux sur la section de Bourg à Simandre est tel que cette section pourrait être livrée à la circulation dans un assez bref délai.

Sur la deuxième section, qui va de Simandre à La Cluse, les terrassements sont encore peu avancés. Mais cette partie du travail ne présente qu'une importance minime relativement aux grands ouvrages d'art accumulés sur cette section.

On y trouve, en effet, — le tunnel de Racouze, qui a près de 1,600 mètres de long. — le viaduc sur l'Ain, qui aura deux étages d'arches superposés et qui sera élevé de plus de 50 mètres au-dessus du fond de la vallée. — les deux petits souterrains de Bolozon qui ont, l'un 200 mètres, l'autre 800 mètres de longueur. — et enfin, le tunnel de Mornay, qui a près de 2,700 mètres de longueur.

Le tunnel de Racouze est aujourd'hui percé sur près de 400 mètres de long; le deuxième souterrain de Bolozon vient d'être attaqué récemment; — enfin, le tunnel de Mornay est percé sur une longueur d'environ 350 mètres.

De nombreux matériaux sont approvisionnés au pied du grand viaduc de l'Ain, et tout porte à croire que cet important ouvrage sera commencé au début de la campagne prochaine.

L'ouverture de la ligne de Bourg à La Cluse est subordonnée à l'achèvement du tunnel de Mornay.

On sait avec quel généreux empressement les sociétés agricoles françaises et les agronomes étrangers eux-mêmes sont venus au secours des départements qui avaient souffert de l'invasion allemande, en envoyant aux agriculteurs qui avaient été atteints par le fléau de la guerre de grandes quantités de graines de semences.

Le ministère de l'Instruction publique a en sa part dans cette œuvre patriotique. Une circulaire du délégué du ministre de l'Instruction publique à Bordeaux avait invité les instituteurs publics à réunir des graines de semences pour les pays envahis. Les instituteurs de chaque arrondissement ont adressé leurs dons à l'administration de l'Agriculture, qui s'était chargée de la distribution.

Le dévouement des instituteurs à cette œuvre fait le plus grand honneur aux mœurs de la jeunesse. Leurs envois en grains ne s'élevaient pas à moins de 1,000,350 kilogrammes.

En outre, dans plusieurs arrondissements, des dons en argent ont été faits et appliqués à la même destination. Ces dons s'élevaient à la somme de 81,354 fr. 74.

Le concert populaire donné hier dimanche dans la salle du Casino par la Société des concerts avec le concours de M. et Mme Jaëll, qui avaient déjà obtenu dernièrement de grands et légitimes succès dans notre ville, a répondu de tout point à l'attente du public lyonnais.

Si le talent des deux excellents artistes n'était pas déjà assez connu pour pouvoir se passer d'éloges, nous dirions que les amateurs qui assistaient au concert d'hier ont beaucoup applaudi le concerto de Mendelssohn et la fantaisie sur la Muette de Portici, exécutés par M. Jaëll, ainsi que la Belle Grise, exécuté par M. et Mme Jaëll.

On nous annonce que M. et Mme Jaëll se proposent de donner ce jour-ci dans notre ville un grand concert au profit de l'Œuvre du rachet de la France.

prononciation pour les personnes atteintes de bégaiement ou de tout autre vice de langage. Les leçons indigents qui en feront la demande à M. le préfet du Rhône, seront admises à suivre gratuitement ce cours. La demande doit être déposée à la préfecture, 2^e bureau du secrétariat général, avant le dimanche 4 février.

VARIÉTÉS

La guerre étrangère et la guerre civile

PAR EMILIE BEAUSSIRE

Professeur de philosophie au lycée Charlemagne, membre de l'Assemblée nationale (1).

Voici encore un livre qui se rapporte à l'histoire de l'année fatale qui vient de fuir. Mais rassurez-vous, il n'est pas l'œuvre d'un diplomate, ni d'un militaire, ni d'un homme ayant pris une part quelconque à la conduite de nos affaires. Ce n'est donc pas une apologie, c'est encore moins une diatribe. N'y cherchez pas non plus ce genre d'attrait que peut présenter l'œuvre d'un simple lettré, d'un artiste plus soucieux de plaire et même d'amuser que d'instruire, habile à trouver dans nos malheurs une matière à de récits pittoresques, à des tableaux émouvants.

Non, M. Emile Beausserie est avant tout un philosophe. Il a regardé de sang froid ce qui se passait sous ses yeux. Il a tout observé, tout étudié avec calme et sagacité. Il ne s'est pas laissé séduire aux apparences; il est allé au fond des choses. Au milieu de ce concours de catastrophes inouïes, faites pour dérouter les esprits les plus fermes et les plus clairvoyants, il a cherché à démêler les causes des événements, il en fait voir les conséquences et il en tire des leçons. Son livre n'est pas un récit, mais, comme il le dit lui-même, un tableau de l'état moral de la France depuis la déclaration de guerre à la Prusse jusqu'à la chute de la Commune; on pourrait même ajouter : jusqu'à la réouverture de l'Assemblée nationale, le 4 décembre.

Ce qui séduit, dès les premières pages, c'est que l'auteur parle de tout, des personnes aussi bien que des choses, avec une rare indépendance et une impartialité qui ne se dément jamais. Sans parti pris, sans préjugé, sans engouement et sans colère, il n'a d'autre but que la recherche de la vérité, d'autre passion que celle du bien.

Peu accessible aux bruits du dehors, peu enclin aux entraînements irrésistibles, je ne crois pas qu'au moment même où tant de gens se nourrissent d'illusions, il en ait eu beaucoup sur l'issue de la guerre; mais nos désastres, pour être moins imprévus, n'en ont pas moins été moins amers pour lui. Car son sang-froid n'est pas de la froideur; ni son impartialité de l'indifférence. L'émotion qui ne s'étale pas n'en est que plus sincère et plus profonde.

Sans être en rien mêlé aux affaires, M. Beausserie a été très-bien placé pour tout voir de près. Il était à Paris au moment où la guerre fut déclarée et il y est resté pendant le siège. Il en est sorti aussitôt après l'armistice et il a parcouru plusieurs départements de l'Ouest, en sorte qu'il a pu juger par lui-même de l'état des esprits en province. Revenu à Paris quelques jours avant le 18 mars, il a eu l'honneur d'être incorporé par la Commune pour un article inséré dans la Revue des Deux-Mondes et qui fait partie de ce volume. Le 2 juillet, il a été élu député en Vendée par les diverses nuances du parti républicain. Aujourd'hui il siège à l'Assemblée nationale, et au milieu de la lutte ardente et parfois tumultueuse des partis, il conserve le même calme, la même indépendance d'esprit et de caractère qui ne l'ont abandonné ni pendant le siège de Paris ni durant les saturnales de la Commune.

Bien que ce livre soit en grande partie une réunion d'articles, écrits à des époques diverses et comme en présence des événements qui s'accomplissent, il n'en forme pas moins un tout dont les parties sont étroitement liées entre elles. Ce qui en fait la véritable unité, c'est qu'il est partout animé du même esprit. A lui-même, il dit que cet esprit est le bon sens même se tenant toujours à une égale distance de tous les extrêmes; ? En temps ordinaire on pourrait dire : Le bon sens n'est-il pas la sagesse ? Mais aujourd'hui ce mérite est devenu si rare qu'il est une sorte d'originalité et une originalité du meilleur aloi.

L'ouvrage de M. Beausserie se divise en quatre parties : la guerre étrangère, l'armistice et les élections, le procès entre Paris et la province, la guerre civile.

Quelle est l'origine de la haine des Allemands contre les Français ? Suivant quelques pédales d'entre-Rhin, il faudrait la faire remonter jusqu'à la bataille de Tolbiac, ou tout au moins jusqu'au meurtre du dernier des Hohenstaufen. M. de Bismarck veut bien descendre à ce pas nous demander compte de ce qui est antérieur aux conquêtes de Louis XIV.

Ce qui est certain, c'est que cette haine s'est manifestée vers le milieu du dix-huitième siècle par une réaction violente contre l'influence de nos idées et de notre littérature. Puis est venue l'invasion de Napoléon, et nous avons alors donné aux Allemands de trop justes raisons de persévérer dans leur haine héréditaire et de se révolter contre notre domination.

Un demi-siècle s'est écoulé. Tout semblait oublié. La France, qui n'a pas de haïnes durables, ne se souvenait de Leipzig et de l'invasion des Prussiens que comme de légitimes représailles contre ses propres violences. Elle s'était même éprise avec un peu d'engouement et de naïveté, du caractère et de l'esprit allemand. Mais l'Allemagne, sous une apparence bonhomme, cachait une haine implacable. Elle se souvenait toujours d'Iéna. De plus, elle était élevée par ses philosophes, dans le culte de sa supériorité intellectuelle sur toutes les races européennes, et dans la pensée que cette supériorité ne devait pas rester à l'état théorique, mais qu'elle serait consacrée par les faits à l'époque actuelle.

Aujourd'hui encore, après que nous avons été les victimes de ces sentiments d'un autre âge, nous sommes incapables de les comprendre chez un peuple voisin, et qui vivait de la même vie que nous. Il faut les admettre comme un fait monstrueux et inexplicable. A tel point que nous sommes un peu surpris d'un tel dépitement de fureur ! Un seul peut-être, si toutefois on peut appeler de ce nom le regret qui avait laissé chez quelques Français la perte de nos anciennes frontières. Encore ce regret avait-il disparu peu à peu chez tous les esprits éclairés, et il allait s'affaiblissant même dans les masses.

« Nous portons la peine dit très bien M. Beausserie, d'une agression impolitique et le poids d'une haine héréditaire. L'agression, d'ailleurs, plus apparente que réelle, a été

l'erreur d'un moment, et cette erreur même a été le fait d'un homme, non d'un peuple; mais la haine est le sentiment invétéré d'une nation entière. »

Au milieu de ces beaux rêves d'union et de bienveillance universelles, auxquels nous nous abandonnions si volontiers depuis quelques années, nous avons été réveillés par un coup de foudre. Notre patriotisme un peu assoupi s'est ravivé sous l'influence d'une haine trop légitime. Notre devoir aujourd'hui n'est pas de chercher de vains prétextes de guerre, mais de nous instruire, de nous organiser, d'imiter nos ennemis sans rien sacrifier de nos qualités propres, et de nous tenir toujours prêts à faire servir à notre revanche la défense d'une juste cause. »

Trop heureux si nous avons assez d'esprit politique et de patriotisme pour diriger contre l'Allemagne tous nos sentiments de haine et d'animosité ! Mais l'armistice et les élections nous ramènent à nos luttes intérieures et à nos divisions.

(1) Un volume in-18, chez Germer-Baillière, bibliothèque d'histoire contemporaine.

« Le comte de Chambord se propose seulement de fixer prochainement sa résidence un peu plus près de la France. » M. Garnier-Pagès n'accepte pas la candidature dans l'Eure.

M. Louis Blanc publie une lettre aux électeurs de Corse contre la candidature de M. Rouher. Le Siècle blâme le journal radical la Constitution qui, seul, dans la presse française, s'est élevé jusqu'à présent contre la souscription pour la libération du territoire français.

Le Journal des Débats reproduit, sous réserve le bruit que, selon des correspondances de Londres, le gouvernement anglais n'a pas compris, comme on croit en France, que la date du 4 février fût obligatoire pour la dénonciation du traité. En Angleterre, on pensait seulement que la dénonciation devait avoir lieu une année avant l'expiration effective du traité sans date fixe.

On annonce officiellement qu'un message du ministère anglais est parti samedi avec des dépêches importantes pour lord Lyons, constatant l'attitude du gouvernement anglais relativement au traité anglo-français et réclamaient les malentendus pouvant exister en France.

Le collège de Rome a élu Cerroti. L'Opinion assure que le ministère ne fera pas une question de cabinet de l'adoption du projet confiant le service de la trésorerie aux banques.

Le comité de la Chambre approuve le projet organique sur la marine.

Le collège de Rome a élu Cerroti. L'Opinion assure que le ministère ne fera pas une question de cabinet de l'adoption du projet confiant le service de la trésorerie aux banques.

Le comité de la Chambre approuve le projet organique sur la marine.

Le collège de Rome a élu Cerroti. L'Opinion assure que le ministère ne fera pas une question de cabinet de l'adoption du projet confiant le service de la trésorerie aux banques.

Le comité de la Chambre approuve le projet organique sur la marine.

Le collège de Rome a élu Cerroti. L'Opinion assure que le ministère ne fera pas une question de cabinet de l'adoption du projet confiant le service de la trésorerie aux banques.

Le comité de la Chambre approuve le projet organique sur la marine.

Le collège de Rome a élu Cerroti. L'Opinion assure que le ministère ne fera pas une question de cabinet de l'adoption du projet confiant le service de la trésorerie aux banques.

Le comité de la Chambre approuve le projet organique sur la marine.

Le collège de Rome a élu Cerroti. L'Opinion assure que le ministère ne fera pas une question de cabinet de l'adoption du projet confiant le service de la trésorerie aux banques.

Le comité de la Chambre approuve le projet organique sur la marine.

Le collège de Rome a élu Cerroti. L'Opinion assure que le ministère ne fera pas une question de cabinet de l'adoption du projet confiant le service de la trésorerie aux banques.

Le comité de la Chambre approuve le projet organique sur la marine.

Table with 2 columns: City and Exchange Rate. Includes Paris, Lombards, Rente autr. arg., Napoléons, Autrichiens, Hongroises.

BOURSE DE PARIS DU 29 JANVIER (DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE) Table with 4 columns: AU COMPTANT, COURS DE CLÔTURE, HAUSSE, BAISSSE.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL Table with 2 columns: Cours actuels, Hausse.

La condition des soies a enregistré cette semaine 990 balles pesant 49,284 kil. Ces chiffres accusent un ralentissement très-sensible des affaires sur notre place.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue Madame, 38, pour se rendre à l'église Saint-Pothin, et de là au cimetière de Loyasse.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue Madame, 38, pour se rendre à l'église Saint-Pothin, et de là au cimetière de Loyasse.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue Madame, 38, pour se rendre à l'église Saint-Pothin, et de là au cimetière de Loyasse.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue Madame, 38, pour se rendre à l'église Saint-Pothin, et de là au cimetière de Loyasse.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue Madame, 38, pour se rendre à l'église Saint-Pothin, et de là au cimetière de Loyasse.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue Madame, 38, pour se rendre à l'église Saint-Pothin, et de là au cimetière de Loyasse.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue Madame, 38, pour se rendre à l'église Saint-Pothin, et de là au cimetière de Loyasse.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue Madame, 38, pour se rendre à l'église Saint-Pothin, et de là au cimetière de Loyasse.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue Madame, 38, pour se rendre à l'église Saint-Pothin, et de là au cimetière de Loyasse.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue Madame, 38, pour se rendre à l'église Saint-Pothin, et de là au cimetière de Loyasse.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue Madame, 38, pour se rendre à l'église Saint-Pothin, et de là au cimetière de Loyasse.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue Madame, 38, pour se rendre à l'église Saint-Pothin, et de là au cimetière de Loyasse.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue Madame, 38, pour se rendre à l'église Saint-Pothin, et de là au cimetière de Loyasse.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue Madame, 38, pour se rendre à l'église Saint-Pothin, et de là au cimetière de Loyasse.

plus sensible que d'ordinaire. Mais les acheteurs commencent à jeter leurs vues sur divers articles, et la saison promet de s'ouvrir de meilleure heure que d'habitude.

L'argent, papier-monnaie, est devenu plus facile et on espère que cette amélioration continuera.

Pendant les trois dernières semaines de décembre, il a été d'une rareté extrême et les emprunts journaliers se sont payés à des taux variant de 24 jusqu'à 54 0/0 l'an.

Les importations de soieries à New-York en décembre ont atteint 1.226.636 dollars. Les importations des 12 mois de 1871 se sont traduites par 33,222,588 doll. contre 30,004,407 en 1870 et 24,995,838 en 1869.

REVUE COMMERCIALE

Paris, 28 janvier.

Céréales et farines. — La situation des blés en terre est aussi satisfaisante que possible; la température actuelle douce et pluvieuse est la meilleure qu'on puisse espérer, mais cependant il serait à désirer que les pluies eussent une fin, car la végétation se développerait trop hâtivement, on aurait à craindre les froissements tardifs.

Aucun changement à signaler dans les conditions commerciales des céréales. Le calme dans les transactions est resté général depuis le 1^{er} janvier, tant en France qu'à l'étranger;

mais depuis le commencement de la dernière semaine, la tendance vers la hausse s'est de plus en plus accentuée, et les marchés de samedi dernier accusent une baisse moyenne de 56 à 75 centimes par quintal.

Les prix moyens des céréales sur tous les marchés français sont, par 100 kilogrammes: blé, 33; seigle, 21; orge, 17; avoine, 18. C'est dans la région nord-est que les prix sur les blés de la récolte 1871 sont le plus élevés, et c'est dans la région sud-est qu'ils sont à des cours les moins élevés.

Sur nos places maritimes, les transactions ont été très-calmes et, malgré de nouveaux arrivages, les détenteurs ont maintenu les prix des cotons précédents et n'ont voulu faire aucune concession, principalement sur les bonnes qualités.

Sur les marchés étrangers, la situation est restée sans changement. En Angleterre il y a peu de blés indigènes sur les marchés et la condition du grain est généralement humide et d'une qualité défectueuse pour les besoins de la mouture, aussi les belles qualités sèches sont-elles très-cherchées par la consommation.

Les stocks en blés étrangers sont toujours considérables et les demandes pour le continent sont très-restréintes. Les prix sont restés cette semaine sans changement, de 25.50 à 27.15 l'hect. et suivant qualité; à la cote anglaise on ne comptait plus hier que 6 cargaisons à vendre.

Il restait en mer, le 27 courant, se dirigeant sur l'Angleterre, 297 navires; l'année dernière, à pareille date, il y en avait 645. Sur les marchés de la Belgique et de la Hollande les transactions sont restées très-calmes et les cours sont en baisse.

A Hambourg on offre les froments du Holstein de l'Éltre, de la Saal et du Mecklenbourg aux prix de 31.50 à 32.81 les 100 kilog. suivant qualité; sur le livrable on offre jan-

vier à 30.18 et avril et mai à 30.40 les 100 kilog.

A Odessa et sur les autres ports de la mer Noire, les affaires sont sans animation; un grand nombre de navires attendent des chargements, mais les prix sont en ce moment assez élevés et les expéditions retardées malgré le bas cours du fret.

Les blés de bonne qualité sont rares et la plus grande partie des grains est de condition plus ou moins détériorée.

A Odessa le stock disponible est important mais composé principalement de blé de qualité inférieure.

Ici à Paris, les blés de belle qualité ont donné lieu à quelques transactions, les bons blés blancs ont été payés de 37 à 37.50; les blés d'hiver roux d'Amérique de 35.50 à 36 les 100 kilog. Quant aux sortes secondaires, la vente en est difficile, malgré les concessions faites par les vendeurs; les seigles sont restés tenus de 23.25 à 23.50 les 115 kilog.; les avoines de 16 à 17.25 les 100 kilog. Les farines de consommation ont baissé de 2 fr. par sac, et suivant les marques les prix varient de 75 à 80 fr. le sac de 159 kil. Les farines de spéculation ont eu quelques petites variations cette semaine, suivant les avis de hausse ou de baisse des marchés de Londres et de Liverpool, mais les affaires ont été très-limitées.

La circulation des 8 marques et des supérieures a été peu importante depuis quelques jours, il est vrai que la liquidation sur le mois de janvier est terminée. Les cours des 8 marques ont varié sur le courant de 78 à 79, et sur mars, avril, de 79 à 81.93. Les farines supérieures ont été traitées avec un écart de 1 à 2 fr. sur le cours des 8 marques. On cote courant 97, mai et avril 78.

Il s'est beaucoup traité cette semaine des affaires à prime simple et à prime double sur les farines 8 marques. Il serait à désirer que les maisons honorables de notre place ne se laissassent pas aller à traiter ces opérations qui faussent les cours, et qui rendent inexplicables ces mouvements de hausse ou de

baisse qui n'ont pas de lendemain.

Hutte de colza. — Cet article reste dans le même calme et, depuis le rejet de la loi sur les matières premières, les cours ont sensiblement baissé. Au cours de 105 fr. sur le courant du mois on trouve peu d'acheteurs; quant aux époques éloignées, les cours cotés sont plutôt nominaux que réels; il ne se fait sur ces époques que des primes simples ou doubles, mais aucune affaire ferme.

Les avis reçus sur l'état de la plante sont généralement favorables, tant en France qu'à l'étranger.

Sur les marchés de la Belgique, de la Hollande et de l'Allemagne, les cours sont restés sans changement, et partout les affaires sont calmes et ne donnent lieu qu'à des transactions pour la consommation locale.

Les prix sont restés sans changement aux cours suivants sur le courant du mois: à Berlin, 104; à Hambourg, 108.25; à Cologne, 105; à Amsterdam, 103.70; à Courtrai, 94.50; à Termonde, 96; à Stettin, 103.43; à Londres, 106 les 100 kilog.

Spiritueux. — La direction des douanes a publié cette semaine le tableau de la production et de la consommation des alcools depuis le commencement de la campagne 1871 à 1872. Production reprise de la campagne précédente 534,553 hectol. Octobre 1871, 142,481 h. Novembre, 241,232 h. Consommation, livraison au commerce intérieur et exportation: novembre 1871, 381,955 hect. Stock au 30 novembre 1871, 536,311 h.

Les affaires ont été depuis huit jours d'une nullité presque complète sur notre place; les prix sont restés sans variation appréciable, et si le rapproché est tenu aux cours cotés, le livrable éloigné est resté très offert.

Cette tendance existe également sur les marchés du nord, malgré la faiblesse relative des stocks et la réduction, tous les jours plus sensible, de la production.

Sur les marchés du midi la fermeté des prix est tous les jours constatée et les prix, tant sur la marchandise disponible que sur le

livrable, sont fermement tenus aux cours cotés.

Sur les marchés de l'Allemagne, les prix sont très élevés et les stocks peu considérables. L'année dernière à pareille époque le stock à Berlin était de 1 million 100 mille hectol., il ne dépasse pas actuellement 500 mille hect. L'opinion est toujours très partagée sur notre place entre la hausse ou la baisse. Les nombreux achats qui ont eu lieu il y a quelques semaines pour la consommation et en prévision des nouvelles taxes ont rendu les affaires très difficiles pour quel que temps, mais aux cours actuels il suffirait de quelques demandes de l'étranger pour donner aux prix cotés à Paris et à Lille une hausse qui remettrait l'article dans sa voie naturelle.

Sucres. — Le résultat officiel de la fabrication au 31 décembre est de 252 millions. En tenant compte de la production de janvier, février et des excédants éventuels d'inventaire, on arrivera facilement de 310 à 320 millions de kil., chiffre supérieur de 20 à 25 millions à celui de la campagne dernière, qui n'aura pas fourni plus de sucre malgré la qualité de la betterave, qui est généralement pauvre mais très abondante cette année. L'ensemble de la production européenne est évalué pour la campagne 1871-1872 à 840,000 tonnes. La production en 1870-1871 était de 942,589 tonnes et en 1869-1870 de 846,422 tonnes.

L'application des droits et le recensement des sucres acquittés ont suspendu les demandes et les affaires sont restées très-calmes sur notre place avec des cours nominaux de 68.50 pour les sucres 88^{es} disp. et 78 fr. pour les blancs n^o 3. Les sucres raffinés ont haussé de 5 à 6 fr., on les cote aujourd'hui 157 à 160. Sur les marchés du nord, depuis le vote des nouveaux droits, les affaires sont nulles, les acheteurs font complètement défaut. Les stocks acquis non compris étaient au 27 janvier en sucres indigènes et coloniaux de: A Paris, 17,000 quintaux indigènes; Lille, 1,400; Valenciennes, 5,428; Douai, 19,635;

St-Quentin, 3,531; Marseille, indigènes, 8,945; coloniaux, 8,565; Nantes, coloniaux, 11,233; Le Havre, 6,000. Total, 81,737 quintaux. Fin janvier 1870, le stock dans tous les entrepôts donnait un total de 650,000 quintaux.

THÉÂTRES

Spectacles du 29 janvier 1872. Grand-Théâtre — L'Article 47. — Crispin et la Comare. On commencera à 6 heures. Théâtre du Gymnase. — Christiane, comédie. — Une Femme qui se grise, vaudeville. On commencera à 7 heures 1/2.

COURS D'ANGLAIS POUR L'EXPOSITION

Ouverture 1^{er} février. Chez M. BARRETT, 28, rue de Lyon. 2306

ON DEMANDE des jeunes filles pour le brochage des livres, travail facile. S'adresser rue Ferrandière, n^o 6, au 3^o.

LEÇONS D'ALLEMAND

N^o 10, cours MORAND. Le gérant: THEUNESY. J. ROSSIER, IMPRIMEUR.

ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de Me RUBY, avoué à Lyon, rue Centrale, 31.

VENTE en suite de surenchère du sixième, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, au palais de justice.

D'UNE MAISON

Cour et hangar. Située à Caluire, Grande-Rue-Saint-Clair, 113, saisie au préjudice des consorts Girard. Mise à prix, 5,975 fr. Adjudication au samedi dix février mil huit cent soixante-douze, à midi. Nota. — Pour les renseignements, s'adresser à Me Ruby, avoué, et pour voir le cahier des charges, au greffe du tribunal civil de Lyon, où il est déposé. Pour extrait: A. RUBY. 2327

Etude de Me A. RUBY, avoué à Lyon, rue Centrale, 31.

VENTE par expropriation, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, au palais de justice, en deux lots séparés sans enchères générales, 1^o

D'UNE MAISON

construite sur terrain d'autrui, sise à Lyon, rue Madame, 136; 2^o d'une propriété sise sur la commune de Villeurbanne, quartier des Charpennes, rue de l'Égalité 2, au lieu dit des Cotelles. Le tout saisi au préjudice de M. Claude Bur huiet, propriétaire, demeurant à Villeurbanne, rue de l'Égalité. Mises à prix: Premier lot, 500 fr. Deuxième lot, 500 fr. Adjudication au samedi vingt-quatre février mil huit cent soixante-douze, à midi. Nota. — Pour les renseignements, s'adresser à Me Ruby, avoué, et pour voir le cahier des charges, au greffe du tribunal civil de Lyon, où il est déposé. Pour extrait: A. RUBY. 2329

Etude de Me RUBY, avoué à Lyon, rue Centrale, 31.

VENTE BÉNÉFICIAIRE en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, au palais de justice, d'une

JOLIE PROPRIÉTÉ

Composée de deux maisons, avec cour et jardin, le tout clos de murs, de la contenance d'environ vingt-huit ares, soixante-neuf centiares, sise à Lyon, rue de la Mouche, 6. Dépendant de la succession de M. Jean Ressonier. Mise à prix, 5,000 fr. Adjudication au samedi dix février mil huit cent soixante-douze à midi. Nota. — Pour les renseignements, s'adresser à Me Ruby, avoué, et pour voir le cahier des charges, au greffe du tribunal civil de Lyon, où il est déposé. Pour extrait: A. RUBY. 2328

AVIS

Les créanciers du sieur André Rodier, en son vivant marchand de blanc ambulancier, né à Besse (Haute-Loire), qui ne se seraient pas encore fait connaître, sont invités à adresser, dans les dix jours, leurs réclamations à M^{rs} Meyret, notaire à Lompnieu (Ain), s'ils veulent participer à la distribution d'un premier dividende. 2325

Etude de Me REYNIER, huissier, rue du Pilâtre, n. 8, Lyon.

VENTE JUDICIAIRE

Le jeudi premier février mil huit cent soixante-douze, à dix heures du matin, sur la place de Paris, à Lyon (Vaise), il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant, de deux cent cinquante douzaines de planches et feuilles lambris. Le tout saisi, 2323

Le mercredi trente-un janvier mil huit cent soixante-douze, à dix heures du matin, sur la place de Lyon, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères d'objets consistant en: glace, appareil à gaz, cannes, agencements divers, etc., etc. Le tout saisi, 2326

NEURALGIES & MIGRAINES PILULES & LOTIONS

ANTI-NEURALGIQUES De BARROUD, pharmacien 3, Rue de Lyon, 3 LYON Spécialement recommandées dans les neuralgies, les migraines et les douleurs nerveuses, même les plus anciennes et les plus violentes. A LA MÊME PHARMACIE Dépôt des spécialités françaises et étrangères. 92

A CÉDER DE SUITE

pour cause de décès, un petit FONDS DE MERCERIE, BONNETERIE ET ROUENNERIE Cours Morand, 58. S'y adresser. 2327

USINE A VENDRE

La sucrerie de Vaulx-en-Velin (Rhône), route de Crémieu. Vastes bâtiments en pierres et pisé, avec une chaudière à Calit; bulaire à vapeur de 50 chevaux; 2 machines horizontales, l'une de 20 à 25, l'autre de 12 chevaux; pompes à eau. S'adresser à M^{rs} Renoux, notaire, 37, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon. 2018

M^{me} CHRETIEN

Traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter la stérilité et les diverses affections. M^{me} Chretien compte 15 années de succès, qui dépassent toutes les prévisions. Cabinet de consultation de 10 heures du matin à 5 heures. Rue Bourbon, 9, au 1^{er}, LYON.

UN JEUNE HOMME

très au courant des affaires commerciales, désire trouver un emploi. S'adresser aux initiales X... 89, rue de l'Hôtel-de-Ville.

A LOUER AU COLOMBIER

canton de Bourg-Argental près Saint-Etienne (Loire) UNE TRÈS-BELLE CHUTE D'EAU INTARISSABLE

donnant une force motrice d'environ vingt-cinq chevaux. A proximité des usines de Saint-Julien-Molin-Molette, Bourg-Argental, Annonay, Saint-Etienne, sur la route de Péluissin à Saint-Julien. Avec vastes terrains et prairies aptes à recevoir les constructions d'un grand établissement industriel. Les plus grandes facilités seraient données par le propriétaire. Ecrire à M. le comte de CEBEAIS, au château d'Ampuis, ou à M^{rs} LIONS, notaire à Condrieu (Rhône). 2321

ELIXIRS PUY

N^o 1 et N^o 2 préparés par DÉCHENAUX, pharmacien.

L'Elixir n. 1 est spécial pour les maladies de poitrine, d'estomac et des intestins, telles que bronchite, oppression, perte d'appétit, crachement de sang, gastrite, constipation, rougeole, petite vérole, etc. L'Elixir n. 2 est un dépuratif puissant pour purifier le sang de toute férocité et humeurs vicieuses de toute nature, ainsi que rhumatismes, dartres, maladies secrètes, nouvelles, anciennes et contagieuses, sans laisser aucun reste. Dépôts principaux: PUY, inventeur, rue Neuve-des-Charpennes, 41; Pharmacie GODARD ET PUY, rue Sully, 51 (Brotteaux); M^{rs} VILLOUD, grande rue de la Croix-Rouge, 75; DÉCHENAUX, pharmacien-préparateur, rue Ferrandière, 42, et chez tous les pharmaciens et herboristes.

HÉMORRHOIDES

GUÉRISON PROMPTE, RADICALE SANS DANGER DE REPERCUSSION Par les Pilules et Pomme de Scordium du docteur A. LEBEL, 113, rue Lafayette PARIS. Prix: 3 et 4 fr. Consultations (affranchir). LYON. Chez Fayolle frères, Cherblanc, Arnoud et C. Favre.

AGENCE DES MESSAGERIES MARITIMES ET DES MESSAGERIES NATIONALES

PARQUELLÉ - DÉPARTS du Lundi 29 Janvier au Lundi 5 Février 1872.

Table with columns for destination (Marseille, Algérie, Syrie, etc.), departure date, and agent information.

SERVICES COMBINÉS AVEC LA COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

Table with columns for destination (Monsieur, Alger, etc.), departure date, and agent information.

DÉPART DE BORDEAUX

Samedi 24 février. ... Portugal, Sénégal, Brésil et la Plata ... GIRONDE, c. de Sumer, l. d. v.

Les Messageries Nationales acceptent, en outre, les marchandises par Tunis, Dellys, Bougie, Djidjelly et pour toute destination quelconque desservie par vapeur ou par voilier. Pour passage et renseignements, s'adresser aux bureaux de l'Agence, 7, place des Terreaux.

BOURSE DE LYON

Samedi, 27 janvier.

TERME

Table of market values for various securities and commodities, including French and foreign bonds, and exchange rates.

Bulletin Météorologique du 29 Janvier

Meteorological bulletin table showing temperature, wind, and other weather data for the date.

BOURSE DE LYON

Du 29 Janvier 1872 (de 11 heures à midi 1/2).

Main market table for Lyon, listing various securities, bonds, and exchange rates under categories like Report, Rentes, Obligations, and Actions.

BULLETIN FINANCIER

Lyon, 29 Janvier.

Le marché d'aujourd'hui était particulièrement ferme. Les causes de cette amélioration, beaucoup plus sensible que celle que nous avons eu à constater depuis longtemps, nous semblent multiples. On parle, vaguement il est vrai, mais enfin on parle, de la chance que nous aurions de voir la Banque réduire prochainement de quelque chose le taux de l'escompte. Il se produit en ce moment un grand et généreux élan à l'endroit des sacrifices à faire pour le rachat du pays, lequel, s'il est bien dirigé, peut produire quelque résultat; enfin, l'argent est plutôt abondant et facile à la Bourse, et les reports vont se débandant. Bref, l'ensemble des dispositions est meilleur et les cours s'en ressentent. Le 3 0/0 valait de 57.05 à 57.12 1/2. L'emprunt 5 0/0, de 92.25 à 92.32 1/2. Le 5 0/0 Italien participait du mouvement de hausse favorable aux fonds français. De 67.45, cours d'ouverture, il s'est élevé jusqu'à 67.75. Le Mobilier espagnol était ferme à 52.50. L'Autrichien 913.75, avec peu d'affaires. Par contre, les transactions étaient très-animées sur les actions des chemins lombards de 491.25 à 493.75. Parmi nos valeurs locales nous voyons l'action Gaz de Lyon en reprise à 2480. Celle du Crédit lyonnais tres-ferme également de 720 à 722.50. Le marché des obligations de Paris 1871 est actif à 254.37 1/2. OR. — CHANGES. — VALEURS EN BANQUE. Or ferme de 6 à 6.50 le 0/00. Londres court, 25.50 à 25.55. Id. long, 25.52 1/2 à 25.57 1/2. 8 0/0 extérieur Espagnol ancien, à 32 1/2. Id. id. 1871, 32. Autrichiens anciens, 307.50. Id. nouvelles, 300.50. Lombards anciens, 254, 254.25. Lombards nouveaux, 265, 253.50. Sardes, 1583, 159 200. 5 0/0 Autrichien converti 1.60.

Vu par nous, maire du deuxième arrondissement de Lyon, pour la légalisation de la signature ci-contre, Lyon, le

Signature of the Mayor of the 2nd arrondissement of Lyon.